



---

## Langage de la répression *versus* rhétorique de la révolte : énonciation(s), argumentation(s) et implication(s) du discours menaçant à l'aube de la présidentielle camerounaise (2025)

*Language of repression versus rhetoric of revolt: enunciation(s), argumentation(s) and implication(s) of threatening discourse at the dawn of the Cameroonian presidential election (2025)*

Touk ABEL<sup>1</sup>

Université de Douala | Cameroun

abeltouk4@gmail.com

**Résumé :** *Cette recherche explore la « guerre des mots » entre le pouvoir et l'opposition en prélude de la présidentielle camerounaise de « 2025 ». En s'inscrivant dans le cadre de l'approche qualitative du discours politique (d'Amélie Seignour), cette étude analyse le système d'énonciation, d'argumentation et relève les implications du langage de la répression et de la révolte. En examinant les enjeux stratégiques et performatifs de ces deux polarités du langage comminatoire - dans ce contexte politiquement sensible, elle met en lumière les jeux de pouvoir et d'influence qui s'opèrent à l'approche de l'élection du Président camerounais.*

**Mots clés :** *Langage, répression, rhétorique, révolte, présidentielle*

**Abstract:** *This research explores the "war of words" between power and opposition on the eve of the Cameroonian presidential election of 2025. Drawing on the qualitative approach to discourse (Amélie Seignour), this study analyzes the system of enunciation and argumentation, and identifies the implications of the language of repression and the rhetoric of revolt. By examining the strategic and performative stakes of these two polarities of comminatory language in this sensitive political context, it sheds light on the games of power and influence that take place in the run-up to the election of the President of Cameroon.*

**Keywords:** *Language; repression; rhetorical; revolt; presidential*



---

<sup>1</sup> Auteur correspondant : TOUK ABEL | abeltouk4@gmail.com

*Le discours politique est un espace privilégié où le langage devient un instrument de pouvoir, un moyen de persuasion et un vecteur de mobilisation. Dans cet univers discursif, [le langage menaçant joue un rôle central ...], en influençant les émotions et en façonnant les perceptions des auditeurs (Kadem, 2024 : 323).*

**L**e langage joue un rôle décisif dans la construction et la dé-construction de la réalité, des rapports de pouvoir et d'influence. Les penseurs tels qu'Antonio Gramsci (1975 ; Billy, 2021), Jacques Derrida (1967), Michel Foucault (1969 ; 1970), Pierre Bourdieu (2014), Georges Lakoff (2023), et Cécile Alduy (2017) ont démontré comment les mots et les expressions peuvent façonner le débat politique, comment ils peuvent servir à défendre des intérêts et à parvenir à des fins politiques. Au Cameroun, les mots sont les moteurs de la politique. La parole politique est un catalyseur de la dynamique politique, en ce sens qu'elle définit les contours de l'agenda politique et détermine les frontières entre le dit et le non-dit, entre le licite et l'illicite, entre la légalité et l'illégalité. Les discours politiques tracent les lignes de démarcation entre l'ordre et le chaos, encadrant ou affranchissant ainsi les actions de l'État et les mobilisations sociales, qu'elles soient pacifiques ou révolutionnaires, légitimes ou non. Le langage de la répression et la rhétorique de la révolte constituent deux phénomènes discursifs antagonistes dans la communication politique des entrepreneurs politiques. Depuis la lutte de libération nationale (1955-1971) marquée par une grande vague de contestation contre l'ordre colonial jusqu'aux « années de braises » (1990-1991), en passant par les « révoltes de la faim » (2008) et la crise post-électorale (2018-2020), les discours contestataires et du châtiment se sont toujours affrontés (Segnou, 2020 ; Ngayap, 1999 ; Mbida Onambele, 2017 ; Datidjo, 2022 ; Pagnou Tchinda, 2020).

D'un côté, les déclarations « Les heures de la patience sont comptées. L'opinion française ne doit pas attendre l'heure du pire pour intervenir [...]. C'est aujourd'hui qu'il faut agir et agir vite... Nous lançons ce dernier cri d'alarme pour un règlement pacifique du problème camerounais<sup>2</sup> », et les slogans tels que « *Biya must go*<sup>3</sup> », « Paul Biya doit partir », « Trop c'est trop », la « Résistance nationale au Hold-up<sup>4</sup> », etc., et de l'autre, les discours tels que « L'ordre régnera par tous les moyens », « Il faut maintenir l'ordre et la sécurité »<sup>5</sup> (Belomo Essono, 2007 : 12-369), « Il ne faut pas jouer avec le Cameroun », « Tous les moyens dont disposent le gouvernement seront mis en œuvre pour que force reste à la loi<sup>6</sup> », « Toutes les tentatives de troubles à l'ordre public seraient traitées avec la plus grande fermeté<sup>7</sup> », « Quiconque proclamera des résultats ou donnera des tendances en dehors du cadre légal s'expose à des sanctions » sont autant de figures du langage de la répression en réponse à la rhétorique de la révolte. Cette « guerre des mots » relève la permanence du langage

<sup>2</sup> Extrait de l'interview d'Um Nyobè accordée le 21 novembre au journal *La Dépêche du Midi*. Lire Segnou, *op. cit.*, p. 155.

<sup>3</sup> Ce slogan a été largement utilisé par les milices des « villes mortes » à Douala, Ngayap, *op. cit.*, p. 16.

<sup>4</sup> Quelques militants du MRC avaient utilisé ce slogan pour appeler à la résistance et pour contester les résultats de l'élection présidentielle du 7 octobre 2018.

<sup>5</sup> Ce lexique politique tel un rituel sera tenu par le Président Ahidjo lors de la grève des étudiants, par le Président Biya lors des villes mortes organisées par l'opposition dans la mouvance de la démocratisation, par les ministres de l'administration territoriale par exemple Andzé Tsoungui et par le délégué général à la sûreté national, J. Fochivé. On peut citer par exemple « L'ordre doit régner au Cameroun ! La démocratie doit avancer ! », extrait du discours du Président Paul Biya le 27 juin 1991, *Cameroon Tribune*, 28 juin 1997, p. 4.

<sup>6</sup> Extrait de l'allocution de Paul Biya, du 27 février 2008, pendant les « émeutes de la faim ».

<sup>7</sup> Ce propos avait été prononcé par le Ministre de l'administration territoriale, Paul Atanga Nji en octobre 2018 pour prévenir les manifestants du MRC.

communatoire, de la « rhétorique réactionnaire » (Hirschman, 1991) et du « champ grammatico-politique », propre à la conflictualité sociopolitique entre les gouvernants et les gouvernés. Elle met en évidence les profonds clivages et tensions entre les idéaux de souveraineté, de liberté, de démocratie et de justice sociale visant à justifier la révolte d'une part, et, de l'autre ceux de l'ordre, de l'autorité et de la sécurité insérés dans le discours politique pour légitimer les actions répressives du politique. Les stratégies discursives des entrepreneurs politiques (du pouvoir et de l'opposition) sont souvent caractérisées par des arguments menaçants, des critiques verbales, des échanges virulents et des métaphores guerrières (Mbog Ibock, 2025 ; Zanga, 2020). Ces maux/mots des élections (Bacot, 2012) s'intensifient durant les mois qui précèdent la fin du mandat électoral et persistent même après la prestation de serment du « président perpétuel ».

À l'aube de la présidentielle camerounaise de 2025, le pays brioche dans un fumerolle sociopolitique. Certains acteurs politiques, notamment messieurs Paul Atanga Nji, Maurice Kamto et Issa Tchiroma Bakari, se livrent un combat symbolique et discursif - se rendant « coup pour coup », par coup de mots et par coups d'agait, jouant avec des termes structurants et des discours structurés de la menace. Cette rivalité verbale entre ces trois personnalités « s'envisage en grande partie en termes de confrontation, selon la métaphore conceptuelle très répandue "Argument Is War" "l'argument, c'est la guerre" » (Bonnet, Jamet-Coupé et Passard, 2024 : 1). Dans cette « guerre du verbe », entendue comme l'expression symbolique la plus forte de ces joutes discursives (Raymond, 2017), « [la bataille de mots peut être perdue ou gagnée] en fonction du vocabulaire choisi », comme le théorisait Robert Redeker (Blanchet, 2017 : 11). Toutefois, deux figures se démarquent dans la durée par leurs discours et leurs actions, notamment messieurs Paul Atanga Nji<sup>8</sup> et Maurice Kamto<sup>9</sup>.

En effet, le premier est le ministre de l'administration territoriale (MINAT). Il est responsable de l'élaboration et de la mise en œuvre de la politique du gouvernement en matière d'administration du territoire et de la protection civile. Militant du Rassemblement Démocratique du Peuple Camerounais (RDPC), le parti de la majorité présidentielle et parlementaire, il apparaît comme un défenseur de l'ordre, de l'autorité, de la sécurité, de l'unité nationale et de la souveraineté de l'État. Il est connu pour sa fermeté et sa forte mobilisation du langage de la sanction face à l'explosion des discours de la révolte en société. Toutefois, dans l'imaginaire social, il est peint comme un gouvernant janusien, construisant l'ordre à travers les mots apaisants, mais semant également les germes de la discorde par des discours provocateurs et, par la pratique d'une communication politique vidée d'une autorité bienveillance - ramenant ainsi le volume de sa fonction en basse estime. Ses propos sont simultanément considérés comme des facteurs de stabilité et des catalyseurs de la défiance sociale envers les institutions républicaines, rendant ainsi sa mission de

<sup>8</sup> Face à l'érection de la rhétorique de la révolte et, à l'aune du défi du maintien de l'ordre public que pose l'élargissement du triangle du désordre et de l'insécurité caractérisé par : la montée du terrorisme de la secte Boko Haram au septentrion, la crise séparatiste et sécessionniste au Nord-ouest et au Sud-Ouest, les troubles à l'ordre public et les affrontements interethniques dans les territoires, le chef de la préfectorale produit et érige le langage de la répression contre le désordre.

<sup>9</sup> Il a été arrêté le 28 janvier 2019 et inculpé pour « incitation à l'insurrection », puis, remis en liberté le 5 octobre de la même année. Maurice Kamto de concert avec le directoire de son parti avait décidé de ne pas prendre part aux législatives et municipales du 9 février 2020 à cause de la perpétuation de la crise anglophone et de l'absence d'un code électoral révisé et consensuel. Candidat de l'Alliance politique pour le changement (APC) dans le cadre de la présidentielle de 2025, cette coalition a été interdite et qualifiée de clandestine par le ministre de l'administration territoriale. Malgré sa volonté de se présenter à la présidentielle de 2025, des relents de disqualification de sa candidature se font sentir tous azimuts, elles sont diffusées pour l'essentiel par le ministre de l'administration territoriale en raison de sa non-participation au double scrutin du 9 février.

maintien de l'ordre paradoxale. En effet, en voulant imposer l'ordre sans diplomatie, mais par le langage de la répression, il suscite en revanche des émotions de résistance qui fragilise sa mission. En face, le second est arrivé deuxième à la présidentielle du 7 octobre 2018 avec 14 % de suffrages valablement exprimés (Minteu-Kadje et Premat, 2019). Il est le président du Mouvement pour la Renaissance du Cameroun (MRC), ancien ministre délégué à la justice (2004-2011) et avocat au Barreau de Paris. Depuis le scrutin présidentiel du 7 octobre 2018, il revendique sa victoire face au Président sortant Paul Biya<sup>10</sup>. Il apparaît comme un entrepreneur du changement coûte que coûte ; en dépit de son respect des normes du jeu politique en « république ». À l'analyse de son discours politique, il aborde plusieurs termes tels que : la démocratie participative et inclusive, la moralisation de la vie politique, la justice sociale, la bonne gouvernance, les droits de l'homme, la lutte contre la corruption, etc. Sous cette revue du « contexte rhétorique et agentif » (Eisenhart et Johnstone, 2012, : 1-12 ; El Fellah et Verine, 2019), de la rhétorique de la fronde et du langage du châtiment, ainsi que de ses principaux acteurs, il semble intéressant d'approfondir la compréhension de ces deux polarités du langage menaçants en scène.

Le langage de la répression désigne l'ensemble de déclarations, de techniques discursives, argumentatives et déclamatives à caractère préventifs ou correctifs utilisé par les régimes politiques pour maintenir l'ordre, l'autorité et le contrôle sur la population et sur toute l'entendue du territoire national. Les Chefs d'État<sup>11</sup>, les gouvernements et les élites utilisent ce registre pour neutraliser la révolte et maintenir l'ordre sociale et politique. Ce langage peut prendre la forme d'un discours de sécurité et de maintien de l'ordre public avec pour ambition de stigmatiser, de criminaliser les mouvements de contestation, de déconstruire la rébellion, de délégitimer les velléités révolutionnaires en recourant à l'intimidation des oppositions, à la censure et au contrôle des médias. La rhétorique de la révolte est une dynamique discursive contraire et concurrente au langage de la répression. Émergeant dans des contextes de forte répression des oppositions, de rétrécissement des libertés fondamentales, elle fait référence à l'utilisation du langage pour promouvoir, mobiliser et justifier la révolte contre les institutions politiques et contre l'ordre établi. Cette posture discursive peut prendre des formes rigides et non violentes telles que l'humour, la satire, les caricatures, ou des formes radicales comme des appels passionnés et explicites à la révolte, les slogans révolutionnaires et les menaces verbales et physiques. Les leaders politiques, les médias et les citoyens jouent un rôle important dans la construction, la promotion et l'intériorisation de cette rhétorique.

Le discours de la révolte et le langage de la répression génèrent des conflits d'interprétation. Là où les uns prétendent préserver ou revendiquer leur droit politique en brandissant la rhétorique de la révolte, les autres voient la construction du chaos ; et là où les uns tendent à neutraliser la projection du désordre par la rhétorique du châtiment, les autres perçoivent la répression, la violence d'État - créant un antagonisme de perceptions entre les acteurs. Ce conflit de représentations renseigne sur le rapport complexe entre le langage, le maintien

<sup>10</sup> En ces termes « J'ai reçu mission de tirer le penalty, je l'ai tiré et je l'ai marqué. J'ai reçu du peuple un mandat clair que j'entends défendre jusqu'au bout ».

<sup>11</sup> Au plus fort des mouvements sociaux aux États-Unis à la suite de la mort de George Floyd, le Président Américain Donald Trump avait déclaré le mardi 16 juin 2020 « Les Américains veulent la loi et l'ordre, ils exigent la loi et l'ordre. Les Américains connaissent la vérité : sans police, il y a le chaos, sans loi, il y a l'anarchie, et sans sécurité, il y a la catastrophe », avait-il répété avant de signer le décret encourageant les services de police à recourir aux normes les plus récentes en matière d'usage de la force pour neutraliser les manifestations.

de l'ordre public et la contestation de l'ordre politique autour duquel se joue la lutte pour la conquête et la conservation du pouvoir présidentiel (Charaudeau, 2013). Toutefois, une question demeure : quelles sont les spécificités et les procédés discursifs du langage de la répression et de la rhétorique de la révolte ? Quels sont les enjeux stratégiques et performatifs de la « guerre des mots » entre le MINAT et le MRC en prélude de la présidentielle camerounaise de 2025 ?

En menant cette réflexion, l'enjeu est de répertorier les « outils du discours », « les marqueurs textuels », de décrypter les stratégies rhétoriques utilisées et d'analyser les effets des mots et des expressions employés. Cette recherche ambitionne par ailleurs de relever les valeurs, les croyances, les paradoxes et les intérêts sous-jacents des discours de la répression et de la révolte. Nous postulons qu'à l'aune des enjeux d'ordre et de stabilité, le MINAT recourt au langage de la répression pour déconstruire, prévenir et neutraliser les dynamiques de révolte avant, pendant et après l'élection. Cependant, cette stratégie discursive est simultanément contre-attaquée par le MRC qui emploie la rhétorique de la révolte pour inverser la peur, pour maintenir ou équilibrer la menace, pour dénoncer la violence d'État et se prémunir contre une éventuelle disqualification de son candidat à la présidentielle de 2025. Ces interactions et rétroactions verbales coproduisent un cycle d'arguments et de contre-arguments, de réponses et de contre-réponses nourris (de mots et d'expressions menaçantes) qui contribuent à amplifier les tensions politiques et à durcir les positions de ces deux institutions.

Pour rendre compte des dynamiques discursives en enjeu et de leurs implicatures en prélude de la présidentielle camerounaise de 2025, nous avons sélectionné deux corpus, notamment deux discours politiques. Le premier est un point de presse public de monsieur Paul Atanga Nji, en réponse à la rhétorique du leader du MRC. Ce discours date du 4 mars 2025 et compte 1 254 mots répartis sur trois pages<sup>12</sup>. Le second corpus est une réplique discursive de monsieur Maurice Kamto, datant du 19 mars 2025, qui contre-attaque les propos menaçants du MINAT. Ce communiqué de presse totalise 850 mots sur deux pages<sup>13</sup>. Ces échantillons discursifs constituent une ressource majeure, une « trace d'activité discursive » concrète et authentique qui renseigne sur l'usage du langage comminatoire dans le discours politique en contexte pré-électoral. C'est une base de données textuelles complète et solide pour une analyse dialogique et dialectique des postures énonciatives et de leurs enjeux (Devriendt, 2020 ; Boissinot, 1992 ; Boudon, 2000 ; Vidak, 2023 ; Kerbrat-Orecchioni, 1990), en préparation de la présidentielle camerounaise de 2025. La singularité de ces deux discours est la présence marquée d'un dialogue entre différents énoncés et acteurs. Cette interaction se manifeste de diverses manières, allant de la référence à une énonciation antérieure datée qui renvoie à des discours plus étroitement liés et opposés (discours du 4 mars 2025 vs discours du 19 mars 2025), à des contextes énonciatifs précis (post-électorale du 07 octobre 2018, double scrutin législatif et municipal du 09 février 2020, préparation de la présidentielle camerounaise de 2025). Ces discours permettent de relever les « arts de dire », les « arts de faire » et « les manière de penser » (De Certeau, 1990), spécifiques aux

<sup>12</sup> Titre : « Conférence de presse », Paul Atanga Nji, Ministre de l'Administration Territoriale du Cameroun, Yaoundé, le 04 mars 2025, <https://minat.gov.cm/conference-de-presse/> (consulté le 04 mars 2025).

<sup>13</sup> Titre : « Déclaration sur les conséquences fâcheuses de la décision du régime d'écartier un candidat cible de l'élection présidentielle d'octobre 2025 », Maurice Kamto, Président du MRC, fait à Yaoundé le 19 mars 2025, ATCHA Maturin, 2025, « Cameroun : le MRC accuse le MINAT de provocations et d'usurpations de pouvoir », *Actu Cameroun*, 19 mars 2025, <https://actucameroun.com/2025/03/19/cameroun-le-mrc-accuse-le-minat-de-prococation-et-dusurpations-de-pouvoir-declaration/> (consulté le 19 mars 2025).

locuteurs (Atanga Nji et Kamto). Étant donné que ces corpus renvoient explicitement à un discours antérieur et extérieur, notre analyse porte essentiellement sur les modalités d'imposition des paradigmes politiques plutôt que sur la réfutation des faits et accusations des différents énonciateurs (Krieg-Planque, 2010).

Le choix de ces deux entrepreneurs politiques et de leurs discours est particulièrement pertinent en raison du caractère antagoniste de leurs statuts, de leurs tons, de leurs contenus et de leurs styles, qui reflètent les tendances et les dynamiques politiques inhérentes au registre discursif de l'intimidation verbale en politique. Le discours de Paul Atanga Nji, en tant que ministre, offre un aperçu intéressant sur la stratégie rhétorique du pouvoir en place pour contenir et délégitimer les velléités de changement portées par Maurice Kamto. Il s'agit pour le pouvoir de neutraliser les porteurs du discours de la rupture par d'autres moyens, de verrouiller les espaces de contestation et de maintenir l'ordre établi en contrant la capacité de mobilisation de l'opposition. Face à cette stratégie, le discours de Maurice Kamto, en tant que leader de l'opposition - relayé par la rhétorique des figures comme Issa Tchiroma Bakari, offre un contrepoids saisissant. Il permet de comprendre comment les hommes politiques s'approprient et réinterprètent les aspirations sociales du changement, en les articulant autour d'un discours contestataire contre le pouvoir en place. Ce discours alternatif cherche à fédérer les mécontentements et à mobiliser les camerounais autour d'une quête sociale du changement autrement.

Pour mener cette recherche, nous adoptons l'approche d'analyse textuelle développée par Amélie Seignour (2011). Pratiquée de manière classique<sup>14</sup> (Rizkalla, 2013), cette méthode permet de recenser et d'étudier les « formations discursives critiques », les « spécificités linguistiques », les « implicites » et les implicatures du langage de la répression et de la rhétorique de la révolte dans la communication politique du pouvoir et de l'opposition (Bambrik et Bensebia, 2020 ; Lombardi Vallauri, 2018 ; Kerbrat-Orecchioni, 1981 ; Adam, 2021 ; Adam, 2005 ; Amossy, 2000 ; Maingueneau, 1991 ; Charaudeau et Maingueneau, 2002 ; 2011). Cette approche qualitative est complétée d'une part par la théorie aristotélicienne de la rhétorique qui nous permet de décoder les trois modes de persuasion qui structurent le discours politique des acteurs, à savoir le *logos* (raisons-logiques), l'*ethos* (valeurs du locuteur) et le *pathos* (émotion recherchée), (Aristote, 1991 ; Amossy, 1999 ; Perelman et Olbrechts-Tyteca, 1970). Et d'autre part, par la « théorie des actes du langage » de John Austin (1962) qui vise à déchiffrer l'univers argumentatif (Magid, 1993), et à analyser les processus du langage menaçant, ainsi que les effets qu'il sous-tend (Barthes, 1970 ; Maingueneau, 1993).

À cet effet, notre analyse tient sur une démonstration binaire du langage intimidant en préparation de la présidentielle de 2025. La première partie examine les fondements de l'énonciation, « les messages subliminaux » (Besancenot, 2016 : 4), les élocutions subjectives dans le langage de la répression (Kerbrat-Orecchioni, 1986), tandis que la seconde partie plonge au cœur de l'analyse des modalités discursives et argumentatives, des contraintes et des enjeux pragmatiques (Armengaud, 1985 ; Rabatel, 2007) de la rhétorique de la révolte à l'aube de l'élection présidentielle camerounaise de 2025.

<sup>14</sup> Sans éluder le mérite des procédés techniques et sophistiqués (lexicométrie ou informatisée), d'analyse textuelle du discours ; nous préférerons la méthode d'analyse manuelle qui est plus profonde, humaine et empirique - en ce sens qu'elle s'abstient de déléguer les tâches, elle favorise une compréhension nuancée de l'objet textuel, une bien meilleure identification des thèmes et motifs, une analyse fine des rapports entre les marqueurs du texte et une interaction favorable entre l'analyste et le texte à analyser.

## 1. Le langage de la répression : organiser une présidentielle calme et sereine par les mots intimidants

Comment le langage de la répression est-il conçu et comment fonctionne-t-il ? Cette question nous amène à examiner substantiellement ce registre en analysant son système, ainsi que ses procédures de mise en scène dans la communication de la répression. De ce point de vue, nous pouvons mieux comprendre comment il est mobilisé pour déconstruire, démobiliser et prévenir les « les sirènes du chaos », les velléités de révolte socio-politique mais aussi et surtout, comment le langage du châtiment est déployé pour crédibiliser le régime et légitimer la répression annoncée.

### 1.1. Indices énonciatifs et référentiels

Pour comprendre les dynamiques en jeu dans la construction et la diffusion du langage de la répression, il est important d'étudier ses indices énonciatifs et ses références. Les indices énonciatifs contribuent d'une part à analyser la façon dont le sujet parlant s'inscrit et engage son allocataire dans son discours à partir d'une série d'indices notamment les déictiques (pronoms personnels, démonstratifs, indicateurs spatiotemporels), qui ne prennent sens que par rapport à la situation d'énonciation. Le système énonciatif se précise et s'affine grâce à l'utilisation des verbes qui caractérisent la façon dont le locuteur souhaite être perçu par ses allocuteurs. Ces verbes peuvent être factifs, déclaratifs et performatifs. La cohérence de l'énonciation est renforcée par des modalisateurs tels que les adverbes, l'usage des conditionnels et des termes subjectifs, qui indiquent le degré d'adhésion de l'énonciateur au contenu énoncé.

Les indices référentiels montrent comment l'émetteur (Paul Atanga Nji), influence la société camerounaise en imposant ses représentations à l'opposition (récepteur). Le locuteur fonde son discours sur des référentiels qui construisent le champ sémantique, définissant ainsi la nature de son argumentation. Ce champ sémantique, composé de mots caractérisant des notions, des activités et des personnes, relève la perception que l'émetteur a de lui-même et de l'information, ainsi que les perceptions qu'il cherche à transmettre (Greimas, 1966 ; Bourdieu, 1982). Son argument peut s'appuyer sur la crédibilité et la légitimité (*ethos*), sur les émotions (*pathos*) ou sur la logique et la raison (*logos*), voire sur les circuits locutoires (dire quelque chose), illocutoires (faire quelque chose), (Francis, 1988) et perlocutoires (produire un effet sur l'allocataire : l'opposition<sup>15</sup> ou le public), qui mettent en relation l'orateur à son auditoire - à l'effet de persuader psychologiquement et socialement la

<sup>15</sup> DONFACK SONKENG Léopold, 2003, « L'institutionnalisation de l'opposition : une réalité en quête de consistance », Dans L. Sindjoun (dir.), *Comment peut-on être opposant au Cameroun ? Politique parlementaire et politique autoritaire*, Dakar, CODESRIA, p. 44-101 ; SINDJOUN Luc, 1997, « Élections et politique au Cameroun : Concurrence déloyale, coalitions de stabilité hégémonique et politique d'affection », *Revue africaine de Science politique*, vol. 2, n° 1, p. 89-121 ; SINDJOUN Luc, 1999, « Le paradigme de la compétition électorale dans la vie politique : entre tradition de monopole politique, État parlementaire et État seigneurial », Dans L. Sindjoun (dir.), *La révolution passive : État, société et changement*, Dakar, CODESRIA, p. 230-268 ; NDOCK Nicolas S., 2017, « Vers une civilité électorale au Cameroun », Dans J. Onana (dir.), *Leçons sur le changement politique en Afrique subsaharienne : regards croisés sur le Cameroun*, Paris, L'Harmattan, p. 155-179.

société que les dynamiques du « désordre », voire les entrepreneurs du « chaos » seront réprimés avant, pendant et après l'élection présidentielle en cas de manifestation.

Monsieur Paul Atanga Nji assume pleinement son discours tout en désignant implicitement son destinataire. L'utilisation fréquente du pronom personnel « Je » (dix occurrences), et du pronom clitique « Vous » (onze occu.), crée une dynamique de pouvoir entre l'émetteur et le récepteur. Le « Je » (Chauvier, 2004), utilisé avec emphase place le MINAT en position d'autorité et de force. Il permet de marquer sa centralité et de promouvoir son image dans le discours, tandis que le « vous » implique directement les destinataires. Pour décrire son principal interlocuteur sans le nommer, il se sert de la formule démonstrative « Cet » (sept occu.) : « Cet homme politique récalcitrant. Plus tard, cet homme politique a fait un autre point de presse où », et du pronom personnel de la troisième personne du singulier « Il » (quatorze occu.) : « Il dit, je cite : en 2025, s'ils essaient, ce qui arrivera va arriver. Tout va se gâter et les vivants vont arranger le pays. Plus, grave, il appelle ses partisans à la révolte populaire si le scrutin n'est pas organisé à son goût ». Comme dans l'extrait précédent, l'émetteur utilise le discours indirect libre « Il » (Gollut et Zufferey, 2016), pour rapporter les paroles de l'allocataire principale (Maurice Kamto), en toute liberté et subjectivité sans utiliser les guillemets : « Il avait lui-même déclaré qu'il ne pourra pas participer à l'élection présidentielle de 2025 et que ses partisans ne pourront pas siéger au Sénat ». Cette stratégie énonciative est utilisée pour déformer et retourner les paroles de son adversaire contre lui-même et pour créer une impression de faute politique du leader du MRC. La présence régulière du pronom « Il » crée un « flou référentiel aux enjeux » multiples (Krieg-Planque, *op. cit.*, : 112). L'absence de nom propre ajoute une touche de dédain et de vulgarité, tout en permettant aux observateurs politiques d'identifier facilement l'acteur dénoté. Cette technique discursive vise à stigmatiser et à diaboliser l'opposant tout en maintenant une ambiguïté sur son profil, affectant ainsi toute tentative de contestation des institutions républicaines à cet individu.

D'autre part, par l'usage du marqueur discursif « Je cite », le locuteur s'approprie et instrumentalise le discours du Chef de l'État du 31 décembre 2024 et du 10 février 2025 pour renforcer son argumentaire à l'effet de persuader l'opinion publique sur la légitimité et la crédibilité de son discours. Le recours au pronom démonstratif « Ceux » dans son énoncé « Cette année encore, se tiendront, dans notre pays, d'importantes échéances électorales. [...] ; ceux d'entre vous qui remplissent les conditions légales d'exercer librement leur devoir citoyen ; ceux qui ne remplissent pas les conditions pour participer à l'élection présidentielle de 2025 peuvent attendre l'échéance de 2032 », participe à présenter le locuteur comme un légaliste inconditionnel à la suite du Président qui, fera respecter la loi et rien que la loi - rappelant ainsi au MRC son éligibilité à la présidentielle de 2025 en l'opposant aux citoyens camerounais qui sont en droit de voter pour, vanter l'*ethos* démocratique du régime. Le ministre de l'administration territoriale renforce davantage l'*ethos* du régime avec l'usage du pronom indéfini « On » dans le passage « On vous donne de la nourriture dans un plat et vous décidez de manger à terre, vous devez l'assumer entièrement sans tenter d'embarquer les innocents, des personnes naïves et vulnérables dans votre chute ou enfer politique ». Dans cet extrait, il présente l'opposition radicale comme des individus dépourvus de raison, il amplifie leur responsabilité individuelle en victimisant la population et en l'invitant tacitement à se soustraire des activités du MRC.

Pour imprimer son discours dans le temps et l'espace, il utilise des indicateurs spatio-temporels tels que « Aujourd'hui », « Demain », « À partir de ce jour », « 2025 » dans

l'optique de créer un sentiment d'urgence, pour marquer la fin du laisser-faire et signaler l'ouverture de la répression sur le temps long, c'est-à-dire durant la période préélectorale et post-électorale. Ces marqueurs visent à exprimer le caractère trans-temporel du châtiment de la révolte en créant un sentiment de continuité et de cohérence, en reliant les actions actuelles et futures qui rentrent ou qui rentreront dans la dynamique globale du désordre. Pour construire le caractère dynamique de la répression, il utilise l'auxiliaire statif « être » et « avoir ». À titre d'illustration, dans la phrase « Au Cameroun, l'immunité parlementaire ne peut être invoquée en cas de flagrant délit ; chacun doit désormais avoir l'honnêteté intellectuelle d'assumer ses décisions et choix », il responsabilise les entrepreneurs de l'opposition en éludant une possibilité de s'affranchir de la loi sans représailles même pour le cas d'un député (Cabral Libii<sup>16</sup>) - créant ainsi un sentiment de verticalité et d'inconditionnalité de la justice.

Les verbes factifs tels que « faire, dire, savoir, ignorer et vouloir » sont utilisés pour créer une image négative de l'opposition, pour les discréditer et pour les présenter comme une menace pour la cohésion sociale. En employant ces verbes, le locuteur renforce sa crédibilité et s'impose comme un défenseur de la stabilité. Cette stratégie rhétorique permet de modeler la perception du public et d'entériner l'autorité du locuteur en matière de maintien de l'ordre. Outre, dans l'ensemble du point de presse, on peut observer une forte tendance à recourir aux verbes déclaratifs : « dire, annoncer, répondre, pouvoir, vouloir, arrêter » qui participe à rapporter les propos du locuteur et de l'allocataire. Dans le cas de l'émetteur, ils répondent au besoin d'amplifier la menace de répression, de signifier un ultimatum clair aux fauteurs de troubles, tandis que pour le cas de l'allocataire (Kamto), il vise à relever le paradoxe de la révolte annoncée, à présenter l'opposition comme un problème pour la démocratie, à manipuler et à retourner les propos de monsieur Maurice Kamto contre sa personne et contre son parti.

De même, l'usage des verbes performatifs (Culler, 2016) consolide également la stratégie de communication du MINAT, en bâtissant un « système d'énoncé fort ». Ces « prédicats à potentiel illocutoire » (Callebaut, 1994, : 191-203), participent à réguler son discours du point de vue psycholinguistique et pragmatique (Caron, 1983). Dans son discours, ils sont mobilisés pour passer des messages aux récepteurs, pour manifester la gratitude, pour influencer, dissuader et stigmatiser les « apôtres du chaos » et les dynamiques du désordre à travers des verbes à charge tels que : Demander : « Je vous demande donc de ne pas prêter l'oreille aux sirènes du chaos que font retentir certains irresponsables », Souhaiter « Je souhaite partager avec vous deux extraits importants du discours du Chef de l'État... », Citer « Je cite : l'année 2025 ouvre la voie à une nouvelles saison d'échéances politiques », Vouloir « Je voudrai attirer l'attention de tous les observateurs politiques sur certains faits majeurs, réels et indiscutables », Redire « Je le redis aujourd'hui, si cette personne persiste dans la logique de provocation, de manipulation et de dresser les Camerounais les uns contre les autres », et Remercier : « Je vous remercie ». Ces différents verbes performatifs contribuent à concilier les paroles aux actes, à briser les frontières entre le langage symbolique et la

---

<sup>16</sup> Cabral Libii est un homme politique camerounais. Classé troisième à la présidentielle du 7 octobre 2018, sous la bannière du parti Univers, il est le président du Parti Camerounais pour la Réconciliation Nationale (PCRN) depuis le congrès de mai 2019. Député, il est connu pour son verbe haut et pour sa rhétorique frondeuse dans l'arène parlementaire et en dehors en cas de disqualification de sa candidature à l'élection présidentielle de 2025 - en raison de la crise de légitimité et du conflit d'autorité qui l'oppose à monsieur Robert Kona, le cofondateur du PCRN qui, lui conteste le droit de diriger ce parti.

réalité. Dans ces énoncés, l'énonciateur ouvre un acte de langage en sorte qu'il accomplisse et commande l'acte exprimé (Nganmo Foyep, 2018).

Dans le même ordre d'idées, on peut également souligner l'usage des verbes qui portent des actes promissifs. Ces instruments du langage permettent d'accomplir simultanément trois actes : locutoires, illocutoires et perlocutoires. Dans le cadre du discours du MINAT, il vise à renforcer la sérénité, l'efficace du discours (Ambroise et Geay, 2016), à réaliser des actes de langage tels qu'un appel, une injonction, un avertissement, une mise en garde, une menace, une accusation, une déclaration de responsabilité dans le temps - par l'usage de verbes suivants : Tenir « Cette année encore, se tiendront, dans notre pays, d'importantes échéances électorales », Être « Ce sera l'occasion pour ceux d'entre vous qui remplissent les conditions légales, d'exercer librement leur devoir citoyen ; La loi sera plus sévère pour la simple logique qu'avec les réseaux sociaux, le mensonge est amplifié par 2000, la manipulation est amplifiée par 5000, l'appel à l'insurrection est amplifié par 10000 », Devoir et Laisser « Ils devront veiller à ce que le calme règne avant, pendant et après les élections ; Les hommes politiques véreux doivent laisser ELECAM faire son travail », Demander « Je vous demande donc de ne pas prêter l'oreille aux sirènes du chaos que font retentir certains irresponsables », Falloir « Il faut cesser de faire de l'élection présidentielle de 2025 une question de vie ou de mort », Aller « Il va une fois de plus terminer sa course dans le pays de "si je savais" avec tous ses acolytes qui veulent détruire notre démocratie et compromettre les acquis de la Nation ». Dans ces différentes déclarations, les verbes donnent sens et réalité à l'énoncé (Searle, 1995). Dans ce contexte, conjuguer, c'est accomplir un acte avec pour but de vanter l'*ethos* notamment l'honnêteté et la fermeté du discours et du porteur du discours qui devrait être perçu comme un apôtre de l'ordre et de la paix.

Les figures rhétoriques (Fontanier, 1968 ; Jakobson, 1967), sont abondamment mobilisées dans le discours du MINAT. Ces outils puissants visent à renforcer le sens et l'intensité du discours de monsieur Paul Atanga Nji, voire à enrichir son exposé et à persuader son auditoire. Le MINAT emploie diverses figures rhétoriques notamment la métaphore, l'allusion, l'hyperbole, la personnification, la répétition et l'aporie. Pour marquer son exaspération, l'énonciateur emploie la métaphore « La patience a des limites. Lorsqu'on tire trop sur la corde élastique, elle finit par rompre ». Cette figure qui consiste à remplacer un mot par un autre, présentant avec lui une analogie est sollicitée ici à l'effet de souligner au chef de file de l'opposition, mieux aux fauteurs de troubles, les frontières de la tolérance et de la patience de l'administration territoriale. Dans l'optique de faire peur, et de menacer les promoteurs de la haine, du désordre et du tribalisme, il fait recours à l'allusion pour exprimer l'émotion (regret) que les agitateurs ressentiront face à la force de la loi lorsqu'ils se retrouveront « au pays de "Si je savais" », mis entre guillemets pour amplifier la peur dans le camp des agitateurs. Pour souligner également sa sévérité de la loi face aux réseaux sociaux qui amplifient les mensonges et les appels à l'insurrection, il emploie l'hyperbole « La loi sera plus sévère pour la simple logique qu'avec les réseaux sociaux, le mensonge est amplifié par 2000, la manipulation est amplifiée par 5000, l'appel à l'insurrection est amplifié par 10000 ». Accuser, c'est aussi incarner, c'est dessiner l'accusé tant du point de vue symbolique que réel.

Dans l'optique de représenter « les individus qui prêchent le désordre » et d'atténuer leur impact, le MINAT utilise la personnification « les sirènes du chaos » - affectant aux agitateurs une dimension abstraite et mythique. Pour passer son message aux « hommes politiques

véreux, il utilise la répétition « Je vous le redis que l'administration est à bout de patience ». Par l'usage de l'aporie, « On vous donne de la nourriture dans un plat et vous décidez de manger à terre, vous devez l'assumer entièrement sans tenter d'embarquer les innocents, des personnes naïves et vulnérables dans votre chute ou enfer politique », il souligne la responsabilité individuelle des *troublemakers* tout en soulignant l'impasse dans laquelle ils pourraient conduire certaines personnes non avisées. L'anaphore vient enfin répéter et marquer le début d'une nouvelle ère en matière de gestion des agitateurs et des émeutiers « À partir de ce jour aucun n'écart de comportement de qui que ce soit ne sera toléré ; À partir de ce jour, tous désordres, invectives, manipulations, propagations de fausses nouvelles, appels à l'insurrection, messages de haine doivent cesser... ». Si le locuteur recourt à des formules rhétoriques variées (Robrieux, 1993), toutefois, sa communication gagne en impact et en subjectivité grâce à l'usage des modalisateurs.

Roselyne Koren et Ruth Amossy estiment que l'objet fondamental de la subjectivité du langage est la persuasion car, « si l'argumentation consiste à emporter l'adhésion des esprits, par les moyens verbaux [et rhétoriques], l'utilisation de langage par le sujet parlant devient l'activité qui lui permet de présenter sa vision des choses, des autres et de lui-même » (2002).

Le discours du 4 mars 2025 est marqué par l'usage de termes péjoratifs et de jugements de valeur, révélant une intention claire de critiquer et de condamner les actions de certains acteurs politiques, notamment de messieurs Kamto et Libii. Le locuteur emploie les adverbes tels que « volontairement », « négativement » et « clairement », pour souligner la gravité des faits et pour décrire leurs agissements. L'emploi du conditionnel « si je savais » ajoute une dimension émotionnelle au discours en suggérant une réflexion sur les conséquences potentielles des actes des agitateurs. Le langage est évaluatif et partial visant à imposer une représentation négative des acteurs politiques mentionnés à travers les termes subjectifs tels que « véreux », « inconscient », « récalcitrants », « pernicieux », « fallacieux », « irresponsables », et « irréalisables ». Ces termes visent à discréditer les hommes politiques visés et à influencer la perception du public. En les stigmatisant, le locuteur exhorte ces derniers à assumer leurs responsabilités et à cesser leurs actions jugées nuisibles pour la paix, la stabilité et le jeu démocratique. L'énoncé construit un champ de sens et de rationalités spécifiques, complémentaires et antinomiques.

Le discours du MINAT s'articule autour de trois principaux champs sémantiques. Le premier champ est celui de la répression et du maintien de l'ordre, avec des termes tels que : « l'ordre, l'autorité, la sécurité, le calme, la sérénité, la loi, la rigueur, les poursuites et la détention ». Ce champ met en avant la dualité entre l'ordre et le désordre ; entre la répression et la révolte. Le second champ renvoie au chaos caractérisé par des termes comme : « révolte, violence, vandalisme, haine, tribalisme, récalcitrant, boycott, appels à l'insurrection, provocation, fauteurs de troubles, détruire, mots d'ordre irresponsables ». Ce langage manichéiste vise à marquer le triomphe de la politique de l'ordre sur la stratégie du chaos et à moraliser les entrepreneurs du désordre. Enfin, le troisième champ sémantique est celui de l'élection présidentielle autour duquel se greffent les mots ci-après : « échéances politiques, calendrier électoral, choix, ELECAM, démocratie ». Ces trois champs sémantiques sont liés dans la mesure où le discours du MINAT vise à garantir la quiétude et la stabilité nécessaires pour l'exercice du jeu démocratique lors de la présidentielle.

Le système de raisonnement de l'énonciateur tient sur des arguments d'autorité, de légalité, de légitimité, de la justice et de nécessité. Trois pistes argumentatives sont employées par l'orateur notamment le *logos*, l'*ethos* et le *pathos*. L'approche logique et factuelle est un pilier de l'énonciation. L'énonciateur fait l'historicité et l'état de lieux de la dynamique du désordre en rappelant les conséquences négatives des évènements de 2018 à 2025, caractérisé par des tentatives de troubles à l'ordre public, par le boycott du double scrutin (législative et municipal), tout en présentant la menace que constitue le MRC si l'organisation de l'élection n'est pas consensuelle et si la disqualification de la candidature de monsieur Maurice Kamto advient. Ensuite, il s'appuie sur son autorité pour faire passer son message, pour amplifier la gravité des actes commis par « Ce politicien véreux ». Dans l'optique d'affermir l'argumentation de sa communication (Breton, 1996 ; Anscombe et Ducrot, 1988), il évoque la magnanimité et l'esprit de fair-play du Chef de l'État, S.E. Paul Biya, qui a ordonné l'arrêt de poursuites contre l'homme en question ; il refuse que des innocents et des personnes naïves et vulnérables ne soient entraînées dans la chute ou enfer politique de ce politicien véreux. Il continue en disant que « L'ordre sera maintenu sans la moindre complaisance ». En soulignant ces trois aspects du discours, son objectif est de faire remarquer l'*ethos* du Président de la République, de se positionner (lui) comme un garant de l'ordre et de la sécurité accentuant ainsi sa crédibilité en matière de prévention et de domestication des crises. En se servant de son charisme, il accentue sa légitimité qui se construit hors de l'énoncé par son statut, et dans l'énoncé par ses prérogatives et son pouvoir, ce qui lui donne une légitimité à la fois intratextuelle et extratextuelle tant du point de la production que de la réception du discours. Enfin, son discours a une portée émotionnelle et persuasive qui vise à susciter la peur et l'inquiétude chez les entrepreneurs du chaos et dans l'auditoire afin de les démobiliser et de les conscientiser face à la menace supposée. Il cherche également à créer un sentiment d'urgence et à affaiblir le MRC en jouant sur les émotions et les perceptions.

## 1.2. Indices organisationnels et fonctionnement global du discours

Dans l'allocution du MINAT, les connecteurs logiques et de cohérence sont utilisés pour créer une argumentation solide et persuasive. Les connecteurs, tels que « mais », « car », « parce que » et « afin que », jouent un rôle crucial dans l'orientation argumentative du discours, permettant de guider le récepteur et de structurer l'énonciation de manière dynamique et claire.

Cela contribue à donner du contenu au discours et à renforcer les séquences qui composent sa structure logique, créant ainsi une dimension logique et entraînante. L'allocution du MINAT est un discours de politique générale axé sur le maintien de l'ordre et de la stabilité au Cameroun, particulièrement avant, pendant et après l'élection présidentielle. La structure du discours est classique, elle débute d'une part par une formule de politesse « Mesdames et Messieurs les Journalistes » visant captiver l'attention de l'auditoire, et, d'autre part par des références du discours du Chef de l'État (introduction), suivie d'une argumentation solide et de preuves factuelles sur les agissements d'un opposant politique et de ses partisans (développement) et, d'une sortie polie du discours politique « Je vous remercie » (conclusion). Ce discours peut être divisé en quatre parties principales. Premièrement, le MINAT présente le cadre de son intervention et les extraits du discours du Chef de l'État pour souligner l'importance de la paix et de la stabilité au Cameroun (Manga, 2021). Deuxièmement, il expose les actions d'un opposant politique qualifié de « véreux » et

d'« inconscients », qui travaille à perturber l'ordre public et la vie nationale. Troisièmement, le MINAT avertit les fauteurs de troubles des conséquences de leurs actes et les invite à cesser leurs comportements perturbateurs, en soulignant la force de la loi et des mesures prises pour maintenir l'ordre. Quatrièmement et en fin, il rassure sur le respect du verdict des urnes et sur le triomphe de l'ordre sur le désordre, tout en manifestant son engagement à assurer la stabilité et la sécurité dans le pays. Le discours se termine par des remerciements, manifestant ainsi son *pathos* et son *ethos*. Cette conclusion renforce l'impression de détermination et de fermeté du MINAT, tout en soulignant le respect qu'il accorde à son auditoire et à ses allocutaires. Tout bien considéré, l'organisation textuelle de son propos correspond à un discours politique martial dans lequel le locataire manie le *logos* pour crédibiliser son discours, l'*ethos* pour légitimer et valoriser son message et le *pathos* pour émouvoir et atteindre les allocutaires.

Le texte est bâti autour d'un mouvement transversal de thèses clairement énoncées, qui s'opposent de manière explicite aux thèses de l'allocataire central (Kamto), sans lever l'équivoque sur certaines zones d'ombre. La thèse principale défendue est que l'élection présidentielle de 2025 se tiendra dans le calme et la sérénité, nonobstant les tentatives de perturbation de certains politiciens. Cette idée centrale est étayée par plusieurs thèses accessoires qui sont en effet des conditions *sine qua non* à l'organisation d'une présidentielle apaisée notamment l'importance de respecter les institutions et la légalité en période électorale, la nécessité de lutter contre les discours haineux et tribalistes, contre les actes de violences et de vandalisme et contre la manipulation de l'opinion publique. En revanche, le ministre rejette la thèse selon laquelle l'élection présidentielle de 2025 sera perturbée si certains politiciens ne sont pas candidats. Il considère que cette idée est sans fondement. Il promet que les « politiciens véreux » qui tenteront de perturber l'ordre public ou l'organisation possible du scrutin seront traités avec la rigueur de la loi. Cette prise de position génère un ensemble de présupposés (Barthes, *op. cit.*, ). Le MINAT présume que Maurice Kamto est une menace pour la démocratie et la stabilité du pays. L'énonciateur semble également subodorer que les électeurs et citoyens sont vulnérables aux « sirènes du chaos » et qu'ils pourraient être instrumentalisés par cet « homme politique véreux ». En outre, le discours comporte une thèse elliptique, notamment l'idée que les « politiciens véreux » qui tenteront de perturber l'ordre public seront punis, sans que le type de châtiment ne soit précisé - ouvrant ainsi un vaste champ d'interprétations et de spéculations.

### 1.3. Interprétations de l'analyse discursive : approche critique

Pour organiser l'élection présidentielle dans le « calme et la sérénité », il est crucial d'adopter un discours conciliateur, responsable et bienveillant. Or, le langage comminatoire et provocateur ne fait pas bon ménage avec la construction de l'ordre et de la stabilité. Il peut produire des effets contraires ou pervers notamment la radicalisation des acteurs de l'opposition, la polarisation accrue sur la nécessité de restaurer la paix et la perte de confiance envers les institutions étatiques (Zfez 1992,). Une institution politique notamment celle de l'administration du territoire devrait incarner un haut sens de la morale et de la retenue dans le discours, ce d'autant plus que, les mots utilisés dans *le discours institutionnel* du politique (Krieg-Planque, 2017), doivent viser à réguler, à apaiser plutôt qu'à attaquer et à inciter à la rétorsion verbale. Même lorsqu'ils véhiculent un message

coercitif et dissuasif, cela doit se faire dans le respect des oppositions. Selon Alexandra Dorna et Patrice Geroget,

Dans une démocratie, la parole politique sert de base de conciliation pour aplanir les divers conflits d'une société et se diffuse dans l'espace public afin de faciliter l'échange d'opinions. Si sa forme requiert une maîtrise en matière de rhétorique, de linguistique, en même temps qu'elle se nourrit de sciences politiques, de psychologie, de sociologie et de théologie, son contenu reste fortement contextualisé [et orienté dans le sens de la pacification des clivages socio-politiques] (2007 : 27)

Le discours de MINAT crée une injonction problématique et une double contrainte (Witterzaele, 2008) qui engendrent une tension entre l'appel au calme et la menace de sanctions sévères. Cette approche contradictoire remet en question la stratégie gouvernementale et ses implications dans construction de la stabilité politique et sociale du Cameroun. Cette l'injonction paradoxale se traduit par le fait qu'il demande aux hommes politiques de cesser leurs actions perturbatrices et déstabilisatrices tout en les menaçant de punition s'ils ne se conforment pas à son mot d'ordre. Le ministre de l'administration territoriale semble ainsi envoyer des messages contradictoires qui peuvent semer la confusion et être interprétés comme une annonce de purge politique. Cette ambiguïté peut également être exploitée par les acteurs politiques pour justifier leurs actions en donnant l'impression que le MINAT leur a imposé la voie de la confrontation. Par ailleurs, le ministre de l'administration territoriale ne signifie pas clairement l'identité des acteurs visés à travers un acte nominatoire. S'il est vrai que cela participe à atténuer « la prise en charge individuelle de la responsabilité au profit de ce qui est donné à voir comme une responsabilité collective » (Krieg-Planque, *op. cit.*, : 113), toutefois, son énonciation peut créer une forme d'amalgame horizontale à l'absence d'une indexation explicite des allocutaires - autorisant le commun des camerounais à se reconnaître au nombre d'allocutaires qui pourrait être des victimes de la manipulation du MRC. Son discours pourrait par ailleurs heurter le commun de la classe politique de l'opposition et même de la société civile docile.

La double contrainte du discours de monsieur Paul Atanga Nji se manifeste à travers sa détermination à maintenir l'ordre public tout en employant et en déployant un langage politique qui ne rassure pas mais, qui attise bien au contraire la défiance et la résistance politique. La contestation politique comme réponse de l'opposition peut créer une *explosion de la communication* conflictuelle (Breton et Proulx, 1993), et un *chaos verbal* (Windisch, 1987) difficile à réguler avant, pendant et après la présidentielle, et potentiellement génératrice d'un enlisement politique et d'un ensauvagement verbal sans précédent. Le discours du châtiment de la révolte pourrait ne pas suffire à résoudre cette situation, malgré le monopole de la violence verbale légitime et de la coercition détenue par l'État.

Si le langage de la répression est un discours politique et stratégique qui vise à instituer l'ordre et à répondre au besoin d'agir (Harbemas, 1981) face à l'érection des dynamiques du désordre, s'il tend à façonner la réalité ou à imposer une vision apaisée de l'élection présidentielle au Cameroun, cependant, ce registre discursif ouvre un cycle d'échanges et d'interactions verbales qui donne lieu à des jeux de dissuasion parallèle et de contre-offensives discursives - où le langage du châtiment coproduit le discours de la fronde.

## 2. La rhétorique de la révolte : le *speech* de l'ordre à l'épreuve du discours contestataire

Face au langage de la répression tenu par le pouvoir, l'opposition camerounaise et notamment le MRC déploie une stratégie discursive visant à contester le discours du MINAT. La déclaration du 19 mars 2025 est une réponse cinglante à la possible exclusion (à venir) de Maurice Kamto de l'élection présidentielle de 2025, remettant ainsi en question le discours du châtiment et positionnant le MRC dans une dynamique de défiance verbale à l'endroit du pouvoir en place. L'analyse détaillée de cette déclaration permet de ressortir les indices énonciatifs (Benveniste, 1970), le plan d'argumentation et les implicatures de cette sortie pour comprendre non seulement la position du MRC, son appel à l'action mais aussi, les mécanismes rhétoriques utilisés pour mobiliser les masses et défier le pouvoir.

## 2.1. Analyse des marqueurs énonciatifs et modalisateurs

La macrostructure de la déclaration de monsieur Maurice Kamto contient plusieurs outils décisifs du discours politique visant « à intervenir sur les opinions, les attitudes, ou les comportements d'un interlocuteur ou d'un auditoire en rendant crédible ou acceptable son énoncé en [s'appuyant sur des ressorts (indices énonciatifs-modalisateurs), qui portent et valorisent son discours] » (Adam, 1992 : 3 ; 1999). Tout d'abord, l'énonciateur utilise le pronom personnel « Je » pour exprimer sa présence explicite et marquer son engagement personnel. L'utilisation du « Je » fonctionne comme un « indexical essentiel » et immédiat visant à faire référence à lui-même (Kim Sang Ong, 1999 ; Bourgeois-Gironde, 2005). Pour manifester son implication dans l'énoncé, il recourt à la forme de « désignation de soi ou d'autodésignation standard » (Gollut et Zufferey, *op. cit.*), notamment son nom propre et son statut « Maurice Kamto, Président du MRC ». Cependant, il passe rapidement au « nous » pour inclure le MRC, pour marquer l'implication et la solidarité du parti à son discours pour mieux bâtir l'*ethos* de légitimité, de crédibilité et d'autorité de sa personne et de sa déclaration. Ensuite, pour désigner ses adversaires politiques (le régime, le MINAT et le RDPC), il emploie le pronom démonstratif pluriel « Ceux » ou le pronom personnel singulier « Lui » pour désigner de manière globale ou sélective leurs responsabilités dans les actions qu'il dénonce. En ce qui concerne les verbes auxiliaires, on remarque que les verbes « être » et « tenir » sont utilisés pour décrire des situations de déni de justice, d'inégalité et de provocation et de mobilisation. Les extraits tels que « est restée dans suite, est aménagée, s'est approprié, est en réalité, est illustré ; se tenir prêts » illustrent ces situations. De plus, les verbes (factifs) « avoir », « prendre » et « brandir » informent sur les initiatives politiques et juridiques du MRC et sur les actions fâcheuses du MINAT et du régime dans les extraits suivants « a décidé, a osé annoncer, ont déjà saisi, avons déposé, a pris, il brandit ». Le verbe « savoir » est utilisé pour faire connaître la violence d'État exercée contre le MRC. Cela permet de jouer sur la dimension affective et émotionnelle du corps social (Amossy, 2008). Enfin, le verbe performatif inviter : « j'invite » est employé pour inciter le peuple du changement à la mobilisation. Cela montre que le MRC est déterminé à agir et à défendre ses droits. En ce qui concerne les temps verbaux, la déclaration alterne entre le passé composé récent et le présent de l'indicatif qu'on peut saisir de manière substantielle dans les énoncés tels que, « a décidé de faire, Nous avons déposé » souligne les actions récentes du MRC, tandis que le verbe inviter conjuguer au présent de l'indicatif « J'invite » marque l'urgence et l'importance de la mobilisation actuelle ou à venir. Cette alternance permet de mettre en évidence les différentes étapes de la quête de justice du MRC et de son déni de justice. Les modalisateurs occupent une place de choix dans la déclaration de Maurice Kamto.

Conçus pour valoriser son discours, les adverbes de temps comme « déjà » et « sans attendre », souligne l'antériorité des initiatives du parti. Ils contribuent à renforce la proactivité du MRC dans sa quête de justice. Outre, une pléthore adverbes de manière et de quantité jalonne l'organisation de l'énonciation notamment « impunément, clairement, publiquement, manifestement, allègrement, grave ». Ces différents ressorts du discours renseignent sur des actes d'exemption de justice, sur l'absence de séparation des pouvoirs, sur la violation du droit, sur la politisation de la justice - qui caractérisent péjorativement l'*ethos* du régime en place. Nonobstant ce jugement dépréciatif de l'état de la justice camerounais, le locuteur admet une possibilité du triomphe du droit politique sur le l'instrumentalisation politique de la justice. C'est à ce titre qu'il fait l'hypothèse d'un retour de l'État de droit en ces mots « Si par malheur ils étaient tentés de manipuler les instances compétentes pour recevoir ou pour valider les candidatures à l'élection présidentielle à venir, ils devraient se rappeler que le Cameroun est doté d'une Constitution et des lois qui s'imposent à tous, y compris au RDPC et ses suppôts ». Par l'usage du conditionnel « Si », il entend protéger ses droits politiques par la nature verticale et prééminente du droit constitutionnel et pénal. Sous ce rapport, le locuteur fait preuve d'une perception d'apparence d'objectivité du droit politique pour responsabiliser ceux qui en sont les garants. La rupture avec cet *ethos* et ce *logos* est très rapidement plausible à travers son usage des termes affectifs ou évaluatifs. Dans sa déclaration du 19 mars 2025, le locataire exprime ses sentiments et son jugement des allocataires en utilisant des qualificatifs tels que : « violence d'État », « sabotage de l'État de droit » et « forfaiture politique et juridique », qui traduisent la gravité de la situation d'oppression et d'acharnement contre le MRC. Ces marqueurs de subjectivité ont pour enjeu de construire un statut victimaire qui, en politique permet structurer des liens de solidarité et d'empathie. « Le peuple du Changement et de l'Alternance » est ainsi interpellé pour créer un sentiment d'appartenance et de proximité entre le MRC et ses partisans. Cela contribue à renforcer la connexion émotionnelle entre le parti et sa base militant et sympathisant mais aussi, entre les idéaux du MRC et les attentes des citoyens qui partagent avec eux des valeurs de rupture avec l'ordre politique régnant.

Pour affirmer le message politique et créer un impact émotionnel sur le lecteur, le locataire utilise plusieurs figures de pensée, de style et d'expression (Chiron, 2007). C'est le cas de l'allégorie « Le pouvoir en place a décidé de faire dans la provocation, la rébellion contre les lois et l'insurrection de l'État contre le peuple camerounais », qui vise à souligner la gravité de la situation politique tout en présentant implicitement l'État comme un ennemi du peuple. L'anaphore « Que ceux qui ont pris cette décision illégale [...] y renoncent sans attendre », insiste sur l'urgence de stopper les manœuvres l'oppression politiques. Les figures de comparaison sont également employées pour créer des images fortes et critiques envers le pouvoir. À ce titre la métaphore « [...], sur le projet funeste du régime RDPC contre la démocratie et notre peuple », est employée par le locataire pour comparer le régime à un adversaire de la nation. Par l'usage de la personnification « La justice qui s'invente des incompétences juridiques », il assimile la justice à une entité capable d'inventer des excuses, soulignant ainsi l'indolence de la justice. La figure d'exagération est aussi employée notamment l'hyperbole « un bilan désastreux de plus de quatre décennies de règne », pour d'amplifier le bilan négatif du RDPC tout en suscitant subtilement la nécessité d'un changement. Enfin, Maurice Kamto utilise l'énumération « Le journal LE QUOTIDIEN, qui viole, avec d'autres, allègrement les lois, insulte, diffame, propage impunément les fausses nouvelles, diffuse la haine contre le MRC et son Président National... », dans l'optique de

lister les fautes éthiques et déontologiques du journal et pour leur donner plus effet. Il recourt également à l'ironie avec la maxime « Nul ne peut se prévaloir de sa propre turpitude », pour souligner l'hypocrisie du MINAT, en exprimant sa dérision envers ce dernier qui utilise cette locution sans en comprendre le sens exact. Cette figure lui permet de mettre en évidence l'incohérence du discours du ministre de l'administration territoriale.

## 2.2. Références, ordonnancement logique et thématique

Trois champs sémantiques dominants traversent la déclaration de Maurice Kamto. Le premier champ est celui de la « violence d'État », largement évoqué à travers des termes tels que : « provocation, rébellion contre la loi, insurrection, outrage, sabotage, ciblage obsessionnel et décision illégale ». Ces expressions sont à mettre en dialectique avec le champ sémantique de l' « État de droit », avec lequel ils entretiennent des rapports antinomiques et difficiles. Ce deuxième champ est représenté par les termes tels que « loi, Constitution, ELECAM, Conseil constitutionnel, justice, droit, Procureur de la République, Tribunal de première instance et démocratie ». Monsieur Kamto souligne la recrudescence de la violence d'État contre son parti et la nécessité de respecter l'État de droit. La Constitution et les lois sont présentées comme des fondements de l'ordre politique camerounais et comme des outils inaliénables qui n'autorisent aucun abus de pouvoir

Face à l'indolence complice de la justice qui s'invente des incompétences juridiques pour laisser faire ceux qui sont en rébellion contre la Constitution et les lois de notre pays, et mettent en œuvre l'insurrection d'État contre le peuple camerounais, je voudrais être très clair : le MRC ne laissera pas le RDPC exclure son candidat de la prochaine élection présidentielle. Que ceux qui ont pris cette décision illégale et les petites mains chargées de sa mise en application y renoncent sans attendre, car cela ne se fera pas sans conséquences graves. Si par malheur ils étaient tentés de manipuler les instances compétentes pour recevoir ou pour valider les candidatures à l'élection présidentielle à venir, ils devraient se rappeler que le Cameroun est doté d'une Constitution et des lois qui s'imposent à tous, y compris au RDPC et ses suppôts.

À ces deux champs sémantiques se greffent enfin le dernier, celui de la révolte en cas de disqualification du candidat du MRC. La révolte est un champ sémantique tacite et inversé à l'effet de ne pas corroborer les accusations du MINAT, mais de les retourner contre lui. La stratégie du renversement axiologique consiste à attribuer à ses adversaires (le régime, le MINAT et le RDPC), les intentions, les accusations et les actions que le MINAT lui reprochait dans son discours du 4 mars 2025, notamment celle de la construction et de la promotion du chaos en cas de disqualification ou d'organisation d'une élection qui n'est à « son goût ». L' « inversion accusatoire » est une approche discursive de renversement de rôles et de responsabilités, voire un moyen de défense et de résistance qui utilise le langage et le discours pour contester les accusations et défier l'autorité en adoptant une posture victimaire. Elle contribue à créer un sentiment d'injustice et d'oppression de l'État et à légitimer la cause du parti, tout en discréditant le MINAT, le régime et le RDPC. L'inversion accusatoire relève de la guerre « représentationnelle et de la guerre de légitimité » ouverte entre le MINAT et le MRC. Selon Alexandre Del Valle, c'est une modalité de « déstabilisation de l'État qui consiste à délégitimer [cette cible] visée en endommageant son image et sa perception propre et intérieure » (2009 : 124). Cette guerre de la représentativité et du représenté qui se joue avec des « virus sémantiques », consiste à disqualifier, à discréditer, à déstabiliser, à démoraliser, à diaboliser, à personnaliser, à culpabiliser l'autre et à « inverser les sens destinées à orienter les idées, les choix et les décisions des masses-cibles » (2009 :

124-128). D'après Arnaud-Aaron Upinsky, « la guerre des représentations est une guerre des mots, de langage, de logique, des images : une guerre sémantique dont l'objectif est d'aveugler [...]. Une accusation est d'autant plus efficace qu'elle est injuste, opposée à la réalité et que la cible représentative incarne l'exacte opposé du mobile » (2009, 1997 : 11)

Sous cette théorisation, on peut inférer que le locuteur dessine les contours de la révolte mais en l'attribuant au MINAT, au régime et au RDPC. La rhétorique d'une élection présidentielle qui promeut l'État de droit, la séparation des pouvoirs, la rationalisation du pouvoir et la préservation des droits et des libertés est en effet un cache sexe de la dynamique du désordre défensif, ce d'autant plus qu'en cas de disqualification de la candidature de Maurice Kamto, ce dernier formule cette réponse

Face à ce complot politique, judiciaire et médiatique déjà engagé, j'invite avec gravité et de manière solennelle le peuple du Changement et de l'Alternance, les militantes, militants et sympathisants du MRC, les sympathisants de l'APC, tous les démocrates de notre pays à se tenir prêts à riposter, le moment venu, de façon appropriée pour déjouer ce qu'on ne pourrait qualifier autrement qu'une « forfaiture politique et juridique.

La démarche du chef de file de l'opposition camerounaise vise à démontrer de manière factuelle la violence d'État contre son parti pour justifier l'appel ou le recours implicite à la révolte (mais dans le renversement des idées et des rôles). Il présente la contestation comme la conséquence de l'oppression et de l'acharnement politique. Trois voies argumentatives sont utilisées par le locuteur notamment le *logos*, l'*ethos* et le *pathos*. Le recours au style logique et rationnel est fort présent dans le texte

Faut-il rappeler que les membres du gouvernement sont passibles de poursuites, dans des conditions prévues par la loi, et que le Procureur de la République ne peut prendre sur lui de rendre justice à la place d'un Tribunal, en classant sans suite, de façon fantaisiste, une plainte motivée en fait et en droit contre un citoyen ? Les extrémistes du pouvoir révèlent clairement et publiquement qu'ELECAM et le Conseil Constitutionnel vont rejeter la candidature de monsieur Maurice KAMTO, en dépit des dispositions claires des lois pertinentes (ensemble la Constitution (art. 15 alinéas 2 et 3) et la loi électorale (art. 121).

Le locuteur s'appuie sur les dispositions de procédure du code pénal pour relever l'usurpation de pouvoir et le dépassement de compétence du Procureur de la République. Par la suite, il soutient son argumentation en faisant appel au droit politique notamment la Constitution et le Code électoral pour justifier la légalité et la légitimité de sa candidature. Cette approche juridique permet au leader du MRC de relever sa grande connaissance de l'encadrement normatif du jeu politique et de construire un discours persuasif sur le plan juridico-politique. L'énonciation repose également sur l'autorité, le charisme et les valeurs de l'énonciateur « je voudrai être clair : le MRC ne se laissera pas le RDPC exclure son candidat de la prochaine élection présidentielle ». Dans ce passage, Maurice Kamto exprime sa détermination en tant que leader. Il démontre sa témérité, sa crédibilité et sa capacité à prendre position face aux actions de ses adversaires, ce qui contribue à établir son *ethos*. Enfin, dans la perspective de toucher l'affectivité des citoyens et de son électorat, le locataire déclare

Face à ce complot politique, judiciaire et médiatique déjà engagé, j'invite avec gravité et de manière solennelle le peuple du Changement et de l'Alternance, les militantes, militants et sympathisants du MRC, les sympathisants de l'APC, tous les démocrates de notre pays à se tenir

prêts à riposter, le moment venu, de façon appropriée pour déjouer ce qu'on ne pourrait qualifier autrement qu'une forfaiture politique et juridique.

Dans cet extrait, Maurice Kamto utilise un langage émouvant (*pathos*) pour mobiliser ses partisans et les démocrates contre son éventuelle disqualification - qu'il considère comme une injustice. Il construit un sentiment d'urgence et de solidarité, ce qui vise à provoquer en eux une réaction émotionnelle et à les inciter à agir au cas échéant. Dans l'ensemble, Maurice Kamto démontre sa maîtrise de l'art oratoire, avec un usage stratégique du *logos* pour démontrer les emprises illégales du droit et l'outrance de la possible disqualification de sa candidature ; de l'*ethos* pour établir son autorité et son audace ; et du *pathos* pour mobiliser les masses citoyennes et politiques. Pour renforcer son argumentation et convaincre son auditoire, le locuteur fait abondamment recourt aux connecteurs logiques. Les connecteurs logiques de causalité (car ; en effet), de conséquence (donc), de concession (en dépit de), d'addition (de plus), de temps (à ce jour ; depuis), et de but (pour) - sont utilisés principalement pour bâtir une déclaration solide, logique et nuancée, et accessoirement pour mettre en évidence les implications et les conséquences de l'ambition du régime de disqualifier sa candidature.

La déclaration de Maurice Kamto du 19 mars 2025 suit une logique persuasive visant à convaincre les militants, les sympathisants et le peuple camerounais de résister aux actions du pouvoir en place. La structuration thématique de l'énoncé se décompose en plusieurs séquences logiquement liées, renforçant ainsi la cohérence et l'impact de son message. Tout d'abord, Maurice Kamto dénonce le bilan politique négatif du RDPC et les actions du pouvoir en place. Il qualifie leur décision d'écartier « un candidat ciblé de l'élection présidentielle » (notamment sa personne) comme des actes de « provocation », de « rébellion contre les lois » et d' « insurrection d'État contre le peuple camerounais ». Cette introduction met en évidence la gravité de la situation et la détermination du MRC à réagir. Le texte rappelle ensuite les actions passées du Ministre de l'Administration Territoriale, qui a multiplié les provocations et usurpé les pouvoirs d'autres institutions de la République, notamment d'ELECAM et du Conseil constitutionnel. Cela montre que la décision de disqualification s'inscrit dans une logique de continuité et de renforcement de l'arbitraire. Face à ces actions, Maurice Kamto développe une argumentation juridique solide fondée sur la Constitution et le Code électoral. Il ajoute que les membres du gouvernement sont passibles de poursuites, et que le Procureur de la République ne peut pas classer sans suite une plainte motivée en fait et en droit contre un citoyen. En conséquence, le MRC affirme qu'il ne laissera pas le RDPC exclure son candidat de la prochaine élection présidentielle, menaçant de riposter si nécessaire. Cette détermination montre que le MRC est prêt à défendre ses droits et ses intérêts. C'est dans cette perspective qu'il invite enfin ses partisans et les démocrates à se tenir prêts à riposter contre ce qu'il qualifie de « complot politique, judiciaire et médiatique » et de « forfaiture politique et juridique » - créant ainsi un sentiment d'urgence et de solidarité. Au bout du compte, la structure thématique de la déclaration tient donc sur trois principaux moments : la dénonciation des actions fâcheuses du pouvoir en place et de ses alliés (1), le rappel des actions et initiatives du parti en vue d'obtenir justice (2) et la réaction du MRC qui est en effet un appel à l'action contestataire inversée pour défendre les droits et les intérêts du MRC, en occurrence, celui de la participation de son candidat au prochain scrutin présidentiel de 2025 (3).

### 2.3. Thèses, présupposés et contradictions

La déclaration de Maurice Kamto est un appel vibrant au respect du droit et une incitation implicite à la résistance face aux actions jugées illégales et arbitraires du pouvoir. En utilisant l'inversion accusatoire, il inverse les accusations de « rébellion », de « provocation » et de promotion du « chaos » qui lui ont été adressées, notamment dans le discours du 31 décembre 2024 du Chef de l'État et celui du 4 mars 2025 du MINAT - cherchant à démontrer que ce sont plutôt les actions du pouvoir qui sont illégitimes. Cette stratégie rhétorique vise à affaiblir le MINAT et le RDPC, à retourner l'opinion publique contre le pouvoir en place et à mobiliser les partisans de l'opposition.

La déclaration de Kamto révèle deux thèses principales : d'une part, le pouvoir en place cherche à exclure certains candidats de l'élection présidentielle par des moyens illégaux et anticonstitutionnels, et d'autre part, le MRC et son président national sont déterminés à résister à ces manœuvres et à défendre leur droit. Ces deux thèses sont étroitement liées et s'opposent de manière frontale, reflétant le conflit entre le pouvoir en place et l'opposition politique. Plusieurs présupposés sous-tendent sa déclaration. Kamto suggère que le régime actuel est en difficulté et cherche à se maintenir au pouvoir par tous les moyens. Deuxièmement, le Ministre de l'Administration Territoriale est considéré comme un acteur qui abuse de ses pouvoirs et usurpe les prérogatives d'autres institutions, ce qui constitue une atteinte à la séparation des pouvoirs et à l'État de droit. Troisièmement et enfin, la justice camerounaise est considérée comme complice, voire inefficace face aux actions du pouvoir en place, ce qui crée un climat d'impunité et de défiance envers les institutions et, que la candidature de Kamto est légitime, qu'il a le plein droit de participer à l'élection présidentielle.

La déclaration est caractérisée par un ton ferme et déterminé, renseignant sur la volonté du MRC de résister aux actions du pouvoir en place. L'utilisation de termes forts tels que « provocation » et « rébellion » souligne la gravité de la situation et la nécessité d'une réaction forte. Le texte comporte également un appel direct aux militants et sympathisants du MRC et de l'APC, ainsi qu'aux démocrates camerounais - à l'effet de se tenir prêts à riposter contre les actions du pouvoir en place. Cependant, la déclaration de Maurice Kamto contient des paradoxes, notamment l'idée d'un État qui se rebelle contre son peuple et des contradictions potentielles entre les abus du pouvoir et l'existence de l'État de droit. Lorsqu'il déclare avoir déposé une plainte depuis des mois contre le MINAT et ce, sans suite, ne nie-t-il pas qu'il y'a un temps politique et un temps juridique ? Quant à l'appel à la riposte, n'est-elle pas en contradiction avec les principes démocratiques de dialogue et de non-violence en politique ? Cela crée une tension entre la volonté du parti de se conformer à la loi et sa détermination de résister à une décision perçue comme injuste alors « qu'elle n'est pas prise », alors qu'elle relève d'une « controverse » et qu'elle peut faire l'objet d'un « appel » si elle est certifiée. Aussi, la perception du complot peut être subjective au point de ne pas refléter la réalité objective des faits qui motivent la disqualification éventuelle de sa candidature à la présidentielle de 2025.

#### De la parole aux actes : le risque de l'affrontement violent ?

En politique, la parole constitue un art subtil et complexe, dans la mesure où elle doit prendre en compte la psychologie des masses sociopolitiques, dont les ressorts émotionnels et cognitifs sont hétérogènes et souvent flous. Dès lors, le maintien de l'ordre requiert une

communication politique (bienveillante et ferme), fondée sur les mots apaisants et des messages rassembleurs - susceptibles de renforcer la stabilité et la cohésion sociale. En revanche, les aspirations de changement devraient être portées par des discours inspirants et mobilisateurs qui interpellent les consciences et stimulent les initiatives. La distinction entre ces deux approches rhétoriques réside dans la capacité de manier le langage de manière à susciter soit la stabilité et la continuité, soit la dynamique du changement, voire de rupture. Cette dualité renseigne sur la centralité de la diplomatie dans l'exercice de la parole politique qui est à la fois un instrument de construction de l'ordre et un mécanisme de structuration des mutations politiques et institutionnelles. Le langage de la répression et la rhétorique de la révolte dominent l'univers de la communication politique, notamment en période préélectorale et post-électorale. Ces deux polarités du langage comminatoire mobilisent des stratégies de manipulation des expressions qui démontrent que les mots, même les plus simples, peuvent façonner et déconstruire les contraintes et les représentations que les discours et les acteurs peuvent évoquer et porter à la connaissance des allocataires, voire du public. Ces deux registres informent par ailleurs sur le jeu de dissuasion parallèle autour duquel les mots, entendus comme une arme politique vise à construire et à déconstruire les frontières fragiles entre l'ordre et le chaos. Ici, l'usage du langage du pouvoir et de l'opposition répond au besoin de se faire entendre et comprendre par leur auditoire, avec des effets variables selon la manière dont les récepteurs saisissent ou non les subtilités du langage utilisé. L'examen approfondi du discours du MINAT, du MRC et du FSNC avant, pendant et après la présidentielle camerounaise de 2025 relève des dynamiques de pouvoir et d'influence caractérisés par l'opposition de deux paradigmes : le maintien de l'ordre public vs la contestation de cet ordre. Cette confrontation idéologique, discursive et politique pourrait avoir des répercussions significatives sur la stabilité politique et sociale du Cameroun. Les messages émanant du pouvoir et de l'opposition soulignent l'importance de promouvoir un discours apaisé et modéré, et un dialogue politique constructif pour renforcer les institutions en démocratisation et d'assurer un processus électoral confiant, paisible et transparent.

### Références bibliographiques

- ADAM B. 2021. « Analyse du discours de campagne présidentielle de Paul Biya du 29 septembre 2018 à Maroua : énonciation, argumentation et implicatures ». *Revue internationale de Linguistique Appliquée, de Littérature et d'éducation*, 4(2), 86-106.
- ADAM J.-M. 1992. *Les textes : types et prototypes. Récit, description, argumentation, explication et dialogue*. Paris : Nathan.
- ADAM J.-M. 1999. *Types de textes ou genre de discours*. Paris : Nathan.
- ADAM J.-M. 2005. *La linguistique textuelle : introduction à l'analyse textuelle des discours*. Paris : Armand Colin, coll. « Cursus ».
- ALDUY C. 2017. *Ce qu'ils disent vraiment. Les politiciens pris aux mots*. Paris : Seuil.
- AMBROISE B. et GEAY, B. (dir.). 2016. *La politique et le langage politique : l'efficacité du langage en question*. Villeneuve d'Ascq : Presses Universitaires du Septentrion, coll. « Paradoxa ».
- AMOSSY R. 1999. *Image de soi dans le discours politique. La construction de l'ethos*. Genève : Delachaux et Niestlé.
- AMOSSY, R. 2000. *L'argumentation dans le discours. Discours politique*. Paris : Littérature d'idées, fiction.
- AMOSSY R. 2008. *Dimension rationnelle et dimension affective de l'ethos*. Rennes : Presses Universitaires de Rennes.
- ANSCOMBRE J.-C. et DUCROT, O. 1988. *L'argumentation dans la langue*. Liège : Mardaga.
- ARISTOTE. 1991. *Rhétorique*. Paris : Livre de poche.
- ARMENGAUD F. 1970. *La pragmatique*. Paris : PUF.
- AUSTIN J. L. 1962. *Quand dire c'est faire*. Paris : Seuil.
- BACOT P. 2012. *Les mots de l'élection*. Paris : Presses Universitaires du Mirail.
- BAMBRIK L. et BENSEBIA, A. A. 2020. « Approches théoriques et techniques d'analyse du discours politique ». *ASJP*, 1(2), 1-24.

- BARTHES R. 1968. « L'effet de réel ». *Communication*, (2), 84-89.
- BELOMO ESSONO P. C. 2007. *L'ordre et la sécurité publics au Cameroun dans la construction de l'État au Cameroun*. Thèse de Doctorat/Ph.D., en Science politique, L'Institut d'Études Politiques de Bordeaux : Université de Montesquieu, Bordeaux - Bordeaux IV.
- BENVENISTE É. 1970. *L'appareil formel de l'énonciation*. Paris : Langages, (217), 12-18.
- BESANCENOT, O. 2016. *Petit dictionnaire de la fausse monnaie politique*. Paris : Cherche-Midi.
- BILLY C. 2021. *GRAMSCI Antonio : cahiers de prison. Anthologie*. Paris : Gallimard, coll. « Folio essais ». DOI : <https://doi.org/10.4000/lectures.54179>
- BLANCHET P. 2017. *Les mots piégés de la politique*. Paris : Textuel, coll. « Petite Encyclopédie Critique ».
- BOISSINOT A. 1992. *Les textes argumentatifs*, Toulouse, CRDP.
- BONNET A-P., JAMET-COUPE, D., et PASSARD, C., 2024. « Guerre culturelles, guerre de mots ». *Mots. Les langages du politique*, (136), 9-21.
- DOI : <https://doi.org/10.4000/12m35>
- BOUDON P. 2000. « Entre rhétorique et dialectique : la constitution des figures d'argumentation ». *Langages*, 34(137), 69-86.
- BOURDIEU P. 1982. *Ce que parler veut dire*. Paris : Fayard.
- BOURDIEU P. 2014. *Langage et pouvoir symbolique*. Paris : Points Essais.
- BOURGEOIS-GIRONDE, S. (dir.). 2005. *Les formes indexicales : langage et pensée en contexte*. Paris : Rue d'Ulm.
- BRETON P. et PROULX, S. 1993. *L'explosion de la communication*. Paris : La Découverte.
- BRETON P. 1996. *L'argumentation dans la communication*. Paris : La Découverte.
- CALLEBAUT B. 1994. « La négation et les théories de l'illocutoire ». *Revue des linguistes de l'Université de Paris Ouest Nanterre La Défense*, (5), 191-203.
- DOI : <https://doi.org/10.4000/linx.1208>
- CARON J. 1983. *Les régulations du discours : psycholinguistique et pragmatique du langage*. Paris : PUF.
- CHARAUDEAU P. et MAINGUENEAU, D. 2002. *Dictionnaire de l'analyse du discours*. Paris : Seuil.
- CHARAUDEAU P. 2013. *La conquête du pouvoir : opinion, persuasion, valeur : les discours d'une nouvelle donne politique*. Paris : L'Harmattan, coll. « Langue&Parole ».
- CHAUVIER S. 2004. *Dire « Je ». Essai sur la subjectivité*. Paris : J. Vrin.
- CHIRON P. 2007. *Rhétorique/Aristote : introduction, traduction, notes, bibliographie et index*. Paris : GF Flammarion.
- CULLER J. 2016. « Langage performatif ». In *Théorie littéraire*, J. Culler, Vincennes : PUV, 134-152.
- DATIDJO I. 2022. *Les révoltes sociales au Cameroun : violence et antiviolence*. Paris : L'Harmattan.
- DE CERTEAU M. 1990. *L'invention du quotidien T1, Arts de faire*, Paris, Gallimard.
- DEL VALLE A. 2009. « Guerre des représentations e virus sémantiques ». *Géoéconomie*, 121-145.
- DERRIDA J. 1967. *De la grammatologie*. Paris : Minuit.
- DEVRIENDT E. 2020. « Dialogisme et points de vue en confrontation : comment appliquer les postures énonciatives à l'analyse des « détournements » ». *Corela*, (32), 1-17.
- DOI : <https://doi.org/10.4000/corela.12081>
- DORNA A. et GEROGET, P. 2007. « Quand le contexte surdétermine le discours politique ». *Le Journal des psychologues*, 4(247), 23-28.
- EISENHART C. et JOHNSTONE B. 2012. « L'analyse du discours et de l'étude rhétorique ». *Argumentation et analyse du discours*, (9).
- DOI : <https://doi.org/10.4000/aad.1415>
- EL FELLAH S. et VERINE B. 2019. « Co(n)textualisation(s) : pratiques de Co(n)textualisation(s) à géométrie variable ». *Corela*, (27), 1-5.
- DOI : <https://doi.org/10.4000/corela.7817>
- FONTANIER P. 1968. *Les figures du discours*. Paris : Flammarion.
- FOUCAULD M. 1969. *L'archéologie du savoir*. Paris : Gallimard.
- FOUCAULD M. 1970. *L'ordre du discours*. Paris : Gallimard.
- FRANCIS J. 1988. « La parole-acte : des actes de langage à la logique illocutoire ». *Revue de métaphysique et de Morale*, 93(6), 129-137.
- GOLLUT G. P. et ZUFFEREY, J. 2016. « La désignation de l'énonciateur dans le discours indirect libre ». *Fabula / Les colloques*, Marges et contraintes du discours indirecte libre.
- URL : <https://www.fabula.org/colloques/document5966.php>
- GRAMSCI A. 1975. *Écrits politiques [II : 1921-1922]*. Paris : Gallimard, coll. « Bibliographie de philosophie ».
- GREIMAS A. J. 1966. *Sémantique structurale*. Paris : Dunod.
- HARBEMAS, J. 1981. *Théorie de l'agir communicationnel et rationalité de la société*, T. 1. Paris : Fayard.
- HIRSCHMAN A. O. 1991. *Deux siècles de rhétorique réactionnaire*. Paris : Fayard.
- JAKOBSON, R. 1967. *Essai linguistique générale*. Paris : Éditions de Minuit.
- KADEM H. 2024. « Figures rhétoriques au service de la persuasion dans le discours politique ». *Revue des arts linguistiques, littérature & civilisation*, (3), 323-340.
- KERBRAT-ORECCHIONI C. 1981. *L'implicite*. Paris : Armand Colin.
- KERBRAT-ORECCHIONI C. 1986. *L'énonciation de la subjectivité dans le langage*. Paris : Armand Colin.
- KERBRAT-ORECCHIONI C. 1990. *Les interactions verbales*. Paris : Armand Colin.
- KIM SANG O.-V.-C. (dir.). 1999. *Descartes et la question du sujet*. Paris : PUF, coll. « Débats philosophiques ».
- DOI : <https://doi.org/10.3917/puf.org.1999.01.0001>

- KOREN R. et AMOSSY R., 2002. *D'après Perelman : quelles politiques pour les nouvelles rhétoriques ?* Paris : L'Harmattan.
- KRIEG-PLANQUE A. 2017. *Analyser les discours institutionnels*. Paris : Armand Colin.
- KRIEG-PLANQUE A. 2010. « Un lieu discursif : Nous ne pouvons pas dire que nous ne savions pas. Étude d'une mise en discours de la morale ». *Mots. Les langages du politique*, (92), 103-120.
- DOI : <https://doi.org/10.4000/mots.19571>
- LAKOFF G. 2023. *La guerre des mots ou comment contrer le discours des conservateurs*. trad., de LAKOFF G. et EL KAÏS, A. Paris : Petits matins.
- LOMBARDI VALLAURI, E. 2018. « L'implicite comme moyen de persuasion : une approche quantitative ». *Corela*, (25), 1-23.
- DOI : <https://doi.org/10.4000/corela.6112>
- MAGID A.-B. 1993. « Énonciation et argumentation : le cas de la généralisation ». *Semen*, (8).
- DOI : <https://doi.org/10.4000/semen.3985>
- MAINGUENEAU D. 1991. *L'analyse du discours*. Paris : Hachette.
- MAINGUENEAU D. 1993. « Analyse du discours et archive ». *Semen*, (8), Configurations discursives.
- DOI : <https://doi.org/10.4000/semen.4046>
- MAINGUENEAU D. 2011. « La pertinence de la notion de formation discursive en analyse du discours », *Langage et société*, (135), 89-99.
- MANGA C. 2021. « Les acteurs politiques camerounais et le discours numérique du vivre-ensemble : entre vision et argumentation ». *Revues de l'ACAREF*, 94-103.
- MBIDA ONAMBELE M. Z. S. 2017. « Émeutes de février 2008 au Cameroun : de la mobilisation multisectorielle au « coup d'État » manqué ? ». In ONANA, J. (dir.). *Leçons sur le changement politique en Afrique subsaharienne : regards croisés sur le Cameroun*. Paris : L'Harmattan, 93-118.
- MBOG IBOCK, R. M. 2025. « Les discours électoral du MRC (Cameroun) du FOPA (Gabon) et du PDCI (Côte d'Ivoire) ». *Vénérgré, La revue Africaine de Sciences Administrative, Juridique et Politique*, 1-23.
- MINTEU-KADJE D. & PREMAT C. 2019. « Leçons de l'élection présidentielle camerounaise de 2018 » : le changement dans la continuité ». *Sens public*, 4-28.
- DOI : <https://doi.org/10.7202/1067431ar>
- NGANMO FOYEP, M. M. 2018. « Problématique des verbes performatifs dans l'écriture théâtrale socioculturalisée de Gilbert Doho, *Le crâne* ». *Revue algérienne des lettres*, (2), 2018, 1-12.
- NGAYAP, P. F. 1999. *L'opposition au Cameroun : les années de braises*, Paris : L'Harmattan.
- PAGNOU TCHINDA, S. N. 2020. *Les racines historiques de la crise anglophone : essai de compréhension des dynamiques conflictuelles dans les régions Nord-Ouest et Sud-Ouest du Cameroun*. Saint Denis : Edilivre.
- PERELMAN, C. et OLBRECHTS-TYTECA, L. 1970. *Traité de l'argumentation. La nouvelle rhétorique*. Bruxelles : Éditions de l'Université de Bruxelles.
- RABATEL, A. 2007. « Les enjeux des postures énonciatives et de la didactiques ». *Éducation et didactique*, 1(2), 87-114.
- RAYMOND, G. 2017. *Metaphor Wars: Conceptual Metaphors in Human Life*. New York: Cambridge University Press.
- RIZKALLAH, É. 2013. « L'analyse textuelle des discours assistées par ordinateur et les logiciels textométriques : réflexions critiques et perspectives à partir d'une modélisation des procédés analytiques fondamentaux ». *Cahiers de recherche sociologique*, 54(141-142), 138-160.
- DOI : <https://doi.org/10.7202/1025996ar>
- ROBRIEUX, J.-J. 1993. *Éléments de rhétorique et d'argumentation*. Paris : Dunod.
- SEARLE, J. R. 1995. *La construction de la réalité sociale*. Paris : Gallimard, coll. « NRF essais ».
- SEGNOU, É. 2020. *Le nationalisme camerounais : histoire des luttes de libéralisation nationale au Cameroun (1840-1971)*. Paris : L'Harmattan.
- SEIGNOUR, A. 2011. « Méthode d'analyse du discours : l'exemple de l'allocation d'un dirigeant d'entreprise ». *Revue française de gestion*, (211), 29-45.
- TROGNON, A. et LARRUE, J. 1994. *Pragmatisme du discours politique*. Paris : Armand Colin.
- UPINSKY, A.-A. 1997. *Le syndrome de l'ortolan*. Paris : François-Xavier de Guilbert.
- VIDAK, M. 2007. « Les stratégies de manipulation par le discours dans le discours politique. L'exemple de la campagne présidentielle de 2007 en France ». *L'information Grammaticale*, (136), 41-43.
- DOI : <https://doi.org/10.3406/igram.2023.4241>
- WINDISCH, U. 1987. *Le chaos verbal, la communication conflictuelle*. Lausanne : L'Âge d'homme.
- WITTERZAELE, J.-. 2008. *L'influence des paradoxes de Bateson en Sciences humaines*. Bruxelles, De Boeck.
- ZANGA, I. G. 2020. « De la violence verbale pré-électorale à la violence physique post-électorale : essai d'analyse d'une trajectoire prévisible de l'élection présidentielle de 2018 au Cameroun ». 167-187.
- ZFEZ, L. 1992. *Critique de la communication*. Paris : Seuil.